

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 27 octobre 2010

Madame Farvacque et Monsieur Derycke, conseillers communaux sont absents et excusés.

Monsieur Leclère, conseiller communal, est absent.

À l'unanimité examine et approuve le règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets pour l'année 2011.

À l'unanimité décide le règlement communal concernant la gestion des déchets.

À l'unanimité arrête la taxe directe sur l'exploitation des carrières - année 2011.

À l'unanimité examine et approuve le taux de la taxe additionnelle du précompte immobilier pour l'exercice 2011 (2570 centimes additionnelles).

À l'unanimité arrête à 7,7% le taux de la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2011.

À l'unanimité décide d'approuver l'inscription de crédits pour un montant total de 11.014,620 € au service ordinaire du budget 2010.

À l'unanimité décide d'accorder une subvention annuelle de 5000 € au Centre de Documentation de l'Ourthe moyenne pour l'année 2010, subvention destinée au fonctionnement du Centre.

À l'unanimité décide que le Centre CIRAC sera dispensé de présenter ses comptes et budget dans le cadre de la subvention sollicitée.

Prend note du résultat de la vente de bois du 15 octobre 2010.

Bois marchands : 5 lots communaux et 1 lot de la fabrique d'église de Beffe n'ont pas trouvés acquéreurs.

Les lots communaux seront remis en vente le 12 novembre.

Voici le résultat de la vente de bois

	Principal	Frais	TVA	TOTAL
Marchands	438.740,00	13.162,00	9.038,06	460.940,26
Chauffage	26.030,00	780,90		26.810,90
TOTAL	464.770,00	13.942,90	9.038,06	487.751,16

Prend note de la convention passée avec la SPW en matière d'approvisionnement en sel pour le service d'hiver.

À l'unanimité décide d'adhérer à une centrale d'achats dans le cadre des marchés publics - service extraordinaire du budget communal.

À l'unanimité décide de dispenser le Comité Notre-Dame de Paris de présenter ses comptes et budgets dans le cadre de la participation communale.

Prend note du procès-verbal d'ouverture des soumissions et de l'adjudication à la TRCT BONFOND de Ferrières au montant de 249.348,56 € TVAC pour les travaux d'aménagement du carrefour de Hamou - Plan Mercure.

À l'unanimité décide d'approuver le devis d'aménagement du réseau d'éclairage public à Hamoul - Plan Mercure au montant de 11.217,28 € TVAC.

À l'unanimité décide :

- d'approuver l'adhésion de la commune au droit de tirage 2010-2012 fixé par l'Arrêté du Gouvernement wallon le 18 juin 2010.
- de solliciter la subvention prévue dans le cadre de ce dossier.

À l'unanimité décide d'approuver le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet dans le cadre du Droit de Tirage 2010-2012.

À l'unanimité décide d'approuver :

- la décision de réaliser un entretien extraordinaire des voiries en 2011

- les cahiers des charges pour la désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur sécurité santé.

À l'unanimité prend connaissance du résultat de l'enquête publique et émet un avis favorable sur la proposition de Mesdames et Monsieur Van Noorbeeck de cession à la commune d'une bande de terrain en bordure de leur parcelle sise Haie du Feu et cadastrée 3e Division section B n° 15321/H.

Prend connaissance d'autorisations de chantiers.

Examine et approuve à l'unanimité le programme à mener dans le cadre du contrat de rivière Lesse 2011*-2013.

À l'unanimité décide d'octroyer une part contributive de 60 € à l'asbl « Contrat de rivière pour la Lesse » pour couvrir les frais de fonctionnement.

Huis-clos

À l'unanimité ratifie les délibérations concernant:

- des désignations d'enseignant(e) à l'école communale.
- accordant un congé pour assistance ou octroi de soins à un membre de la famille malade.
- mise en disponibilité d'institutrices maternelles
- rappel à l'activité d'institutrices maternelles.
- désignation par l'Abbé Vincent d'un maître de religion catholique en remplacement du titulaire en congé de maternité.